



Mairie de Lachy
51120
Tel : 0326805897
mairielachy@orange.fr

**Arrêté de mise en congé maladie ordinaire à plein ou
demi- traitement
De Monsieur Joël LEGRET
Adjoint administratif technique territorial**

LE MAIRE DE LACHY,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des comités médicaux aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu le certificat médical d'arrêt de travail,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Joël LEGRET est placée en congé maladie ordinaire à compter du lundi 5 novembre 2018 au 24 novembre 2018.

ARTICLE 2 : A compter du 05 novembre 2018, Monsieur Joël LEGRET est placé en congé de maladie ordinaire à plein traitement pour une période de 20 jours

ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera

- Notifié à l'intéressé

Ampliation adressée au :

- Président du centre de gestion,
- Comptable de la Collectivité

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification
- Notifié le mardi 6 novembre 2018

Fait à Lachy
le mardi 6 novembre 2018
Le Maire Antonio RIBEIRO